



**HAL**  
open science

**CDRE - Centre de documentation et de recherches  
Européennes**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CDRE - Centre de documentation et de recherches Européennes. 2010, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02034059

**HAL Id: hceres-02034059**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034059>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
l'unité :

Centre de documentation et de recherches  
européennes (C.D.R.E.)

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Pau et des pays de l'Adour

Juillet 2010



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :  
Centre de documentation et de recherches  
européennes (C.D.R.E.)  
sous tutelle des établissements et  
organismes :  
Université de Pau et des pays de l'Adour

Le Président  
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juillet 2010



# Unité

Nom de l'unité : Centre de documentation et de recherches européennes (C.D.R.E.)

Label demandé :

N° si renouvellement : ED 481

Nom du directeur : M. Henri LABAYLE

# Membres du comité d'experts

Président :

Mme Jacqueline MORAND-DEVILLER, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Experts :

M. Bernard DURAND, Université de Montpellier.

M. Jean ROSSETTO, Université de Tours

M. Edouard VERNY, Université de Rennes I.

# Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

Mme Hélène PAULLIAT, Université de Limoges

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Le premier Vice président de l'Université



# Rapport

## 1 • Introduction

- **Date et déroulement de la visite :**

Le comité a été reçu par MM. Henri LABAYLE (droit public), Jean-Pierre MASSIAS (droit public) et Fabrice RIEM (droit privé).

La visite a eu lieu le 6 novembre 2009, entre 15 heures et 18 heures, dans les bâtiments du C.D.R.E. à Bayonne. Les activités du C.D.R.E. ont été présentées à partir d'un support vidéo, une discussion s'est ensuite engagée entre les membres du comité et ceux du Centre.

Elle a été suivie d'une visite des locaux du Centre de documentation, organisé sur le modèle efficace de celui de Pau et qui, depuis l'aménagement du campus de la Nive fin 2008, bénéficie de vastes locaux, fort bien aménagés : bibliothèque autour de laquelle gravitent les différents centres et les bureaux administratifs qui leur sont rattachés. Une rencontre avec les doctorants a clos la visite.

- **Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :**

Le CDRE a été créé par Henri LABAYLE, il y a près de vingt ans à l'UFR de Bayonne et se présente comme un Centre spécialisé de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (U.P.P.A) sur les questions européennes. Son équipe a obtenu d'abord le statut de "Jeune équipe", puis celui d' "Equipe d'accueil", statut confirmé lors des derniers contrats d'établissement.

- **Equipe de Direction :**

Le directeur du C.D.R.E est M. Henri LABAYLE.



- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

|   | Dans le bilan | Dans le projet |
|---|---------------|----------------|
| N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)   | 5 PR<br>4 MCF | 5 PR<br>5 MCF  |
| N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)   |               |                |
| N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)                     | 6             | 4              |
| N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)     | 1             | 1              |
| N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité) | 1             | 1              |
| N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.7 du dossier de l'unité)  | 8             | 16             |
| N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées  | 6             | 7              |

## 2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :

Le C.D.R.E.a acquis une reconnaissance nationale et internationale pour son dynamisme en ce qui concerne la recherche et la formation alors même que son éloignement de l'Université pouvait apparaître comme un handicap à son développement.

Il doit son succès à sa volonté de spécificité au sein des centres de droit européen français, ayant choisi de se fixer sur le thème des droits fondamentaux, qualifié "Espace de liberté, de sécurité et de justice". Il privilégie une approche qualitative mise au service d'objectifs identifiés et partagés par les membres de l'équipe, ce qui lui permet d'être sollicité pour des expertises en matière de sécurité intérieure européenne et d'occuper une place stable au sein des grands réseaux européens poursuivant ces mêmes objectifs.

Il parvient ainsi à vaincre une double difficulté : d'une part, l'éloignement par rapport à Pau où se trouvent les autres Centres de recherche, d'autre part, la modestie de ses effectifs. Le dynamisme de la recherche est remarquable, d'autant qu'elle s'attache à des champs de réflexion peu exploités par ailleurs et manifeste la volonté de développer des relations suivies avec d'autres centres de recherche en France (notamment Toulouse I et Bordeaux IV) et à l'étranger (notamment ODYSSEUS, ECLAN, RENTI, ETTIC).

Ce dynamisme et cette forte identité permettent un remarquable encadrement des doctorants dont beaucoup viennent d'Universités extérieures, attirés par la spécificité des thèmes de recherche dans un domaine sensible qui intéresse fortement les institutions locales, nationales et européennes. Il faut souhaiter que, devenus docteurs, ces jeunes chercheurs manifestent, comme par le passé, le désir de se fixer sur place et se voient offrir des postes d'enseignement et recherche propres à renforcer des effectifs trop faibles par rapport aux ambitieux projets envisagés.

Avis global très positif.



- **Points forts et opportunités :**

Les points forts sont les importants résultats d'ores et déjà obtenus par une équipe de chercheurs unis et soudés, équipe qui n'a que dix ans d'âge. Ils se mesurent à la régularité et la richesse des publications dans les revues consacrées, à l'importance des commandes d'expertises scientifiques faites par les institutions publiques (en grande majorité) et privées, au dynamisme des échanges d'étudiants et d'enseignants au sein d'un vaste réseau européen. A partir de sa spécialisation sus-évoquée et largement reconnue, le Centre a su développer un vaste réseau d'expertise (l'équipe a ainsi été consultée plusieurs fois par les institutions européennes, a participé à une évaluation des directives européennes relatives à l'immigration...) ; cette activité s'appuie sur l'excellente politique documentaire menée par l'unité (présence d'un centre de documentation performant). Le C.D.R.E a pris le parti de s'inscrire dans la logique des grands réseaux européens qui suivent les problématiques qui sont les siennes (en sus de la participation à des colloques communs, elle ambitionne à cet égard d'organiser des ateliers doctoraux sur le sujet de l'ELSJ, de mettre en place un « Euro-institut », en collaboration avec d'autres universités européennes). Ces deux éléments sont bien évidemment de nature à assurer à cette unité un rayonnement considérable. Les atouts de ce centre sont donc forts : l'implication et la notoriété de son directeur, la cohésion de l'ensemble de ses membres, l'intégration des doctorants dont le recrutement dépasse l'espace régional, la participation du centre à divers réseaux et partenariats nationaux et européens.

Ce réseau est amené à s'étendre aux pays de l'Europe centrale et orientale avec la venue d'un nouveau professeur spécialiste de ce secteur géographique, ce qui augmente les opportunités car le thème central des recherches, c'est-à-dire la sécurité et la liberté au sein de l'Union européenne, est devenu de plus en plus préoccupant : identités nationales, immigration, lutte contre le terrorisme... Le Centre de Bayonne, qui a perçu l'importance de ces enjeux et la nécessité de les identifier au sein des questions européennes, est et sera de plus en plus sollicité pour répondre aux demandes d'avis et d'expertises et pour participer aux rencontres internationales de chercheurs dans le cadre d'un réseau déjà très maillé.

- **Points à améliorer et risques :**

Le risque pourrait venir de l'affaiblissement de l'équipe de chercheurs, c'est-à-dire un mouvement descendant alors qu'il fut ascendant depuis la création.

L'effectif du Centre reste limité et les moyens financiers (en moyenne 14 000 euros par an) restent faibles. Ceci est conforme à la moyenne pour un centre de cette taille mais s'avère insuffisant pour une équipe spécialisée dans le droit européen et qui doit donc multiplier les échanges et déplacements internationaux.

Il faut donc soutenir les demandes de postes, aider à la réalisation de colloques et manifestations et encourager les échanges avec les chercheurs étrangers. S'agissant des thèmes recherche, il convient de maintenir l'identité existante et d'éviter la dispersion.

Les points à améliorer convergent tous vers un renforcement des relations avec l'université Centre, c'est-à-dire Pau. L'éloignement géographique n'est pas tel que des échanges plus soutenus ne puissent se développer. Si les liens entre les enseignants demeurent forts, ils ne le sont pas assez entre les doctorants lesquels, comme ceux de Pau, ont souhaité l'organisation de séminaires communs, de conférences sur la méthodologie et l'état d'avancement de leurs travaux de thèse. Un renforcement des liens avec les équipes palloises qui traitent du droit européen paraît s'imposer aussi et des actions communes semblent naturelles, les différents centres pouvant " mutualiser " davantage leurs relations avec l'étranger.

- **Recommandations au directeur de l'unité :**

Maintenir l'énergie qu'il a su imprimer à son équipe.

Maintenir la force des liens entre les membres, qui conduit à une excellente intensité de production dans les travaux de recherche et à un entraînement stimulant pour les doctorants.

Maintenir l'identité des thèmes en évitant la dispersion.

Développer le réseau européen notamment vers l'Europe centrale et orientale.



Deux autres recommandations pourraient être émises : d'une part, la poursuite de l'intégration du centre dans des réseaux et partenariats afin d'éloigner définitivement tout risque d'isolement et d'autre part, une mise à profit de l'un des thèmes scientifiques majeurs sur lequel s'engage l'UPPA pour le prochain plan, à savoir les droits fondamentaux de la personne, qui représente déjà l'une des spécialités avérées de ce centre.

Enfin, renforcer les liens avec les autres centres de l'Université de Pau : thèmes de recherche en commun, rencontres de doctorants.

- **Données de production :**

(cf. [http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres\\_Identification\\_Ensgts-Chercheurs.pdf](http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf))

|   |  |
|---|--|
| A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet | 6  |
| A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet                | 3+2<br>post<br>doc                         |
| A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$  | 6/9  |
| Nombre d'HDR soutenues  | 1  |
| Nombre de thèses soutenues  | 11   |
| Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...)   | 4<br>post-<br>doc<br>sur le<br>Contr<br>at |

### 3 • Appréciations détaillées

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

- Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

Excellente car portant sur un thème: liberté et sécurité dans l'Union européenne, novateur et important, ce qui explique le succès rencontré par le Centre auprès notamment des Institutions européennes et de nombreux Centres de recherche étrangers.

- Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

De très bon niveau tant en ce qui concerne le nombre des publications et communications qu'en ce qui concerne les thèses soutenues (cinq plus une à soutenir en décembre).





– **Qualité et pérennité des relations contractuelles :**

Les contrats de recherche sont préparés avec l'équipe du Centre de documentation qui assure aussi leur suivi (réunions périodiques et bilans).

Les contrats ont porté sur les axes de travail de la déclaration de politique scientifique 2007-2010 c'est-à-dire les développements de l'ELSJ, la thématique des droits fondamentaux dans l'Union européenne, l'étude de la frontière et de la coopération transfrontalière dans l'Union européenne.

Trois contrats, en particulier, ont mobilisé l'équipe: contrat pour le compte du Comité des régions de l'UE, et deux contrats pour le compte de la Commission de l'évaluation de la transposition des Directives " Conditions d'accueil" et " Asile et immigration", réalisés dans le cadre du réseau Odysseus.

• **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

– **Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :**

Henri Lalayle a été auditionné par le Parlement européen sur la lutte contre le terrorisme et les droits fondamentaux et par le Parlement italien à Rome sur l'élargissement de l'espace Schengen et il a contribué à diverses missions qui lui ont été confiées par le Parlement européen et par les autorités françaises. Plusieurs autres membres de l'équipe ont été de même sollicités par les autorités européennes : M. Massias en matière de pluralisme linguistique, M. Pascouau sur la gestion des frontières, Mme Poelemans sur la directive sanction des employeurs.

La thèse de M. Lalo "Autonomie locale et Union européenne" a été couronnée du prix de thèse Pierre-Henri Teitgen en 2009.

– **Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :**

Excellente: un professeur de San Sebastian est membre permanent du Centre, de nombreux professeurs étrangers sont invités chaque année dans le cadre du master AEI et des enseignants espagnols participent régulièrement à des missions de recherche.

– **Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :**

Outre la subvention ministérielle d'environ 9 900 euros annuels, le Centre trouve des ressources dans la passation de contrats, ainsi de celui de "Régulation aux frontières" qui a permis le financement d'un poste de chercheur. Ces crédits, assez modestes, permettent le soutien à des missions en Europe, l'enrichissement de la documentation ainsi que des vacances d'étudiants.

– **Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :**

Le CDRE participe systématiquement à des contrats de recherche avec de prestigieuses Universités européennes telles que ULB, Milan, Lisbonne...

– **Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :**

Les travaux de recherches font pour la plupart l'objet de publications dans les grandes revues et sont largement diffusés grâce aux réseaux européens dont le Centre est partie.



- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**

- Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

L'unité a une grande cohérence étant organisée autour du Centre de documentation qui favorise une "vie collective", des rencontres permanentes entre les enseignants chercheurs et entre ceux-ci et les doctorants.

- Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

La gestion des contrats de recherche, la préparation des missions et des colloques, l'accueil des enseignants et étudiants étrangers concourent à l'animation scientifique du Centre et de l'UFR.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

Tous les membres assurent des enseignements à Bayonne et, pour certains, à Pau. Les relations avec les collectivités locales sont régulières. On retiendra notamment une étude sur les "Nouvelles régulations publiques aux frontières", dans le cadre d'un contrat avec la région d'Aquitaine, et une étude sur "La coopération en matière de prévention et de gestion des risques naturels", dans le cadre d'un contrat de recherche avec la préfecture de région Midi-Pyrénées.

- **Appréciation sur le projet :**

- Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

Le projet scientifique pour 2010-2013 s'inscrit dans la consolidation de l'acquis et dans l'élargissement du programme de recherche ELSJ vers les pays de l'Europe centrale et orientale avec la venue du professeur MASSIAS, en voie de mutation. Le projet renforce la volonté de mêler recherche opérationnelle et réflexion théorique sans exclusive. L'unité envisage, en outre, d'ouvrir le chantier du droit privé européen, de s'intéresser encore davantage aux droits fondamentaux sous l'angle de la protection des minorités.

- Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

Outre l'évidente nécessité de renforcer l'équipe de chercheurs, des moyens doivent être donnés pour répondre aux programmes de collaboration avec l'OTAN, le réseau Odysseus, l'ELSJ et divers réseaux transfrontaliers. Deux maîtres de conférences en droit privé ont demandé leur rattachement au CDRE, ce qui devrait intervenir rapidement.

- Originalité et prise de risques :

Il est prévu un programme de travail pluriannuel autour de la thématique "citoyenneté, nationalité, territorialité."

A partir d'un noyau de privatistes, désireux de s'impliquer au C.D.R.E, un Groupe d'études entre plusieurs Universités françaises et espagnoles doit voir le jour, dont les programmes sont d'ores et déjà définis pour les années 2010 et 2011.

Ces travaux serviront à la confection d'une banque de données française, espagnole et européenne. La spécialisation du CDRE sur les questions d'immigration et de sécurité intérieure ont fait du C.D.R.E. le laboratoire français de référence sur ces questions et cette expertise constitue un point fort de l'U.P.P.A. dans le tissu régional, national et transfrontalier. Le travail en réseaux européens et nationaux gomme ou atténue l'éventuel handicap de l'éloignement.



L'U.P.P.A doit donc donner les moyens au C.D.R.E. de se perpétuer et de se développer. L'Université bénéficie des acquis et de sa reconnaissance à l'extérieur et le redéploiement de postes et de moyens budgétaire qui ont été prévus doivent devenir effectifs.

- **Conclusion :**

- **Avis :**

Très favorable.

- **Points forts et opportunités :**

Centre de recherche et d'expertise reconnu.

Forte identité sur des questions d'actualité de première importance, peu traitées par ailleurs.

Bonne visibilité des programmes.

Excellent travail d'équipe.

- **Points à améliorer et risques :**

Maintenir la bonne identification des thèmes en évitant la dispersion.

- **Recommandations :**

Renforcer les liens avec les autres centres de l'Université.

Donner au C.D.R.E. les moyens budgétaires et en effectifs qui lui permettent de maintenir une dynamique remarquable.

Il serait utile, au regard de la qualité du travail conduit par le CDRE, sa spécialisation en matière européenne et transfrontalière et ses moyens, que l'UPPA s'appuie sur cette structure pour y adosser des projets pédagogiques et de recherche en matière transfrontalière de dimension franco-espagnole. Cette équipe de qualité devrait pouvoir bénéficier à l'avenir d'un soutien plus ferme en matière doctorale par l'attribution plus régulière d'allocations de recherche.

### Centre de Documentation et de recherches Européennes (CDRE)

| Note de l'unité | Qualité scientifique et production | Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement | Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire | Appréciation du projet |
|-----------------|------------------------------------|---|--|------------------------|
| A+              | A+                                 | A+  | A  | A                      |